

## COLLECTIFS POUR LA COMMÉMORATION DU CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE MEHDI BEN BARKA 1920 – 2020

29 OCTOBRE 1965 – 29 OCTOBRE 2020

55<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE SON ENLEVEMENT ET DE SA DISPARITION

### Mehdi BEN BARKA, un homme d'engagements

Un siècle après la naissance de Mehdi BEN BARKA (1920 – 2020) et 55 ans après son enlèvement et sa disparition en octobre 1965, son nom et son œuvre restent vivants. Figure historique du mouvement nationaliste marocain sous le protectorat français et personnage de référence de la gauche, il est l'un des hommes clés de sa structuration politique. Il était présent sur tous les fronts de l'engagement militant dans son pays, comme il était de tous les combats contre le colonialisme, le néo-colonialisme, l'impérialisme et l'apartheid. Il était pour un socialisme non aligné, pour l'unité du Maghreb et pour la solidarité entre les peuples du Tiers-monde. Internationaliste, il a contribué à faire connaître la réalité et les problèmes des pays colonisés et de ceux nouvellement indépendants.

À la veille de sa disparition, il présidait le Comité préparatoire de la Conférence de la Tricontinentale qui devait réunir à la Havane, en janvier 1966, les représentants des mouvements de libération et des partis révolutionnaires des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine.

### L'affaire BEN BARKA, les faits

Le 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka est interpellé à Paris par deux policiers français, devant la Brasserie Lipp boulevard Saint-Germain. On ne le reverra plus vivant. Les circonstances de sa disparition ne sont toujours pas élucidées et à ce jour, la justice n'est pas rendue. Toutes les tentatives pour faire la lumière sur ce crime politique ont buté sur des obstructions de toutes sortes. Deux procès en 1966 et 1967 ainsi qu'une instruction toujours ouverte - la plus longue jamais menée en France - n'ont pas réussi à lever la chape de plomb qui entoure cette affaire d'Etat(s). Tant du côté marocain que français, l'obstacle principal à l'établissement de la vérité reste la raison d'Etat érigée en principe intangible.

Il est indéniable que les responsabilités politiques marocaines à l'origine de la disparition de Mehdi BEN BARKA se situent au sommet de l'Etat. Les complicités françaises, les implications des services secrets français, israéliens et états-unis dans son enlèvement et sa disparition sont clairement identifiées ; les responsabilités morales, historiques et juridiques des états impliqués sont partagées. Mais, la raison d'Etat(s) et son paravent, le secret-défense, s'opposent à l'exigence de vérité et de justice.

Cinquante-cinq ans après les faits, malgré les hommages rendus à Mehdi Ben Barka par le Roi Mohammed 6, malgré les déclarations du Président Macron à propos de l'assassinat de Maurice Audin ou de Thomas Sankara, les autorités françaises s'opposent à la déclassification totale des documents pouvant aider à connaître la vérité et les autorités marocaines refusent d'apporter leur coopération judiciaire pour que l'enquête se poursuive au Maroc. Elles continuent ainsi de refuser à la famille de la victime la vérité qui lui est due et de protéger les auteurs et les complices du crime qui sont toujours en vie. Cette situation de blocage est humainement insupportable et politiquement inacceptable.

Pour la mémoire, la vérité et la justice

Les Collectifs pour la commémoration du Centenaire de la naissance de Mehdi BEN BARKA, constitués au Maroc, en Belgique et en France par des organisations démocratiques (Associations de Femmes et de Jeunesse, Organisations de défense des Droits Humains, Syndicats, Partis politiques) et des personnalités de la société civile dénoncent l'obstruction des Etats français et marocain à la manifestation de toute la vérité dans l'enlèvement et la disparition de Mehdi BEN BARKA.

Ils appellent à la mobilisation de tous les démocrates, tant en France qu'au Maroc, pour exiger que toutes les entraves soient levées afin que les circonstances de ce crime politique soient élucidées et que les implications pénales et politiques soient établies.

Les Collectifs témoignent de leur solidarité avec la famille de Mehdi BEN BARKA et son avocat, Maître Maurice BUTTIN. Ils apportent leur soutien au combat courageux et digne de toutes les familles des victimes des disparitions forcées au Maroc, à leurs actions persévérantes pour connaître enfin la vérité sur le sort encore inconnu de leurs proches et mettre fin à toutes les formes d'impunité.

L'affaire de l'enlèvement et de la disparition de Mehdi BEN BARKA appartient à la fois à l'histoire du Maroc, à celle du mouvement progressiste du Tiers-monde, mais aussi à celle de la V<sup>ème</sup> République française. Cette page ne pourra être tournée que lorsque toute la vérité sera connue, que les responsables auront été identifiés et que la justice aura été prononcée.

Paris, le 13 octobre 2020